

## COMPTE RENDU

Direction Territoriale  
Rhône Saône

Direction  
Du Développement

### Commission Locale des Usagers

**21 mai 2024**

**Rédacteur :** Timothée CHANTRELLE, 06 66 60 78 77 [timothee.chantrelle@vnf.fr](mailto:timothee.chantrelle@vnf.fr)

\*\*\*

#### **I - Fonctionnement de la commission**

- a) La date de la prochaine commission est fixée : mardi 12 novembre 2024, site VNF Quai Fillon à Lyon, 14h – 16h30, accueil café à 13h30
- b) N. Chartre, VNF, demande si les membres de la commission souhaitent poser des questions diverses. Pas de question à ce stade de la réunion.

Il est rappelé que les comptes-rendus des CLU et les documents présentés sont publiés sur l'internet de VNF.

#### **II - Navigation, sécurité et chômage**

##### ***IIa ) Navigation et sécurité***

- G. Pierre, CNR, fait le point sur les conditions d'exploitation 2023 et le premier trimestre 2024. Cf. diaporama.  
Les navigants indiquent qu'il y a beaucoup de bois provenant des affluents du Rhône.  
La CNR demande aux navigants de ne pas hésiter à faire remonter à la CNR les embâcles qui seraient submergés.  
Par ailleurs la CNR précise qu'elle a missionné le CEA sur une étude sur la gestion des bois (étude en cours).

##### ***IIb ) Chômage***

- I. Vallance, VNF, rappelle les prévisions de chômages 2025 qui ont été présentés lors de la précédente CLU. Cf. diaporama.

En 2025 le chômage sur le CRR portera sur 2 mois contre 1 mois d'habitude, du 1<sup>er</sup> décembre 2025 au 30 janvier 2026.

Les membres de la CLU souhaitent connaître la justification de l'augmentation de la durée de ce chômage. VNF indique que l'augmentation de cette durée s'explique par des travaux exceptionnels qui seront réalisés dans une période de très faible navigation.

### **III - Chantiers en cours et prévus**

- L. Bigou, VNF, présente les travaux d'infrastructure. Cf. diaporama.
- Y. Lecouet, CNR, présente les travaux réalisés lors du chômage 2024. Cf. diaporama.
- Y. Lecouet, CNR, présente également le projet de doublement des portes aval des écluses de Bollène et de Châteauneuf du Rhône.

Ces travaux sont inscrits au Plan 5Rhône prévu au contrat de la concession du Rhône.

Une question est posée demandant s'il est envisagé d'augmenter le tirant d'air de l'écluse de Bollène.

La CNR indique que ce n'est pas possible en raison du mur masque existant sur l'écluse et confirme qu'il a bien été pris en compte de ne pas réduire ce tirant d'air.

Les travaux sont très importants et porteront sur les années 2025-2029 pour Châteauneuf et 2025-2030 pour Bollène.

Dans ce cadre la CNR va mettre en place un Comité Consultatif avec les navigants pour organiser les travaux en pénalisant le moins possible la navigation.

La création de ce Comité sera mise à l'ordre du jour de la prochaine sous-commission sécurité afin d'en définir les contours et les modalités de fonctionnement.

### **IV - Développement, transport et tourisme**

#### ***IVa) VNF***

- N. Chartre, VNF, présente l'évolution du trafic fret depuis 1995. Cf. diaporama. L'année 2023 a été très mauvaise et les perspectives pour 2024 à ce stade le sont également. Les trafics sont impactés par les multiples crises internationales (post-covid, Ukraine, Golfe d'Aden, ...) qui impactent logistique tout comme une baisse d'activité économique plus local sur le bassin (BTP,...)

Par ailleurs la problématique des tirants d'air des ouvrages sur le Rhône empêche les bateaux de passer à 3 niveaux de conteneur Hi-Cube, type de conteneurs qui tend à se généraliser.

Lors de la prochaine CLU, la CNR fera un retour sur la nouvelle concession des ports du Rhône.

- C. Schlosser, VNF, présente un point sur le développement de la filière touristique. Cf. diaporama Une question a été posé concernant le dragage sur le CRR. VNF confirme qu'il est prévu de le

réaliser sur une partie du CRR dès cette année  
Promofluvia demande quand sera transmis la plaquette des chiffres clés.  
VNF indique que cet envoi est prévu courant juin.

- C. Cohas, VNF, présente un point sur la recherche et l'innovation. Cf. diaporama
- D. Macluit, société Ecofluv, complète la présentation en informant qu'il y a déjà des bateaux 100% électrique sur Lyon (batterie : lithium/fer/phosphate). Mais qu'il manque des zones de rechargement. Ils disposent de groupe électrogène de secours pour recharger.

ANPEI : fait part de difficultés sur la flotte 100% électrique sur le marais Poitevin

Promofluvia fait également part de la perte d'exploitation et de la charge financière à supporter par les opérateurs sur la période de travaux du rétrofit.

- C. Hennion, VNF, présente un point sur le CDNI, dispositif de collecte des huiles et graisses des bateaux, déjà en place sur le Rhin et la Moselle, et la déclaration de péage des bateaux de travaux fluviaux. Cf. diaporama

La mise en place du dispositif est visée en 2026-2027. Un appel d'offres est prévu par VNF concernant les solutions mobiles.

La CNR indique qu'elle ne gèrera pas en direct mais sous-traitera.

#### ***IVb) CNR***

- G. Pierre, CNR, présente la nouvelle organisation de la CNR. Cf. diaporama

#### ***IVc) Infos Flash***

- River Training (Initiation transport fluvial à l'attention des chargeurs et commissionnaires) organisés par VNF les 22.05 à Lyon, 26.06 à Fos et 06.11 à Macon
- River Dating organisé à Lyon par VNF en novembre 2025
- Salon SLOWW sur le tourisme fluvial et fluvestre organisé par VNF à Agen les 21 et 22 janvier 2025

#### **V - Questions diverses**

- La question est posée par des membre de la CLU de rendre obligatoire la VHS sur le Rhône pour la plaisance

Cette question sera examinée pour la prochaine CLU